

CROUS DE POITIERS

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2024, dans l'académie de POITIERS.

La directrice générale du CROUS DE POITIERS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de POITIERS, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2024, dans l'académie de POITIERS :

Madame MAGET-SIEGEL Laurence, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Monsieur DUBOIS Christophe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-président, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Monsieur NABOULET Laurent, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame BARRE Isabelle, attachée principale d'administration de l'état, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, La Rochelle.

Monsieur MALEJAC-TROUVE Bruno, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur DEBIEN François, assistant ingénieur cnrs, suppléant, Centre national de la recherche scientifique, Poitiers.

Madame HENNI Farah, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Poitiers, le 26 avril 2024

La directrice générale

Laurence MAGET-SIEGEL

